Pluralité des modalités temporelles en français

Abderrezak Amara Doctorant, Université de Mostaganem

ants

Synergies Algérie n° 4 - 2009 pp. 99-104

Résumé: L'hétérogénéité temporelle parfois déroutante pour des apprenants en situation d'apprentissage du français langue étrangère, nous amène à nous interroger sur les différentes représentations fortes, complexes, inhérentes à la pluralité des modalités temporelles de la langue cible. C'est ainsi que nous assistons à un phénomène de généralisation dans l'emploi des temps verbaux en langue arabe vers la langue française d'où les contraintes d'utilisation appropriées des temps et de leurs nuances.

Mots-clés : Apprentissage, système verbal français, contact de langues, erreur de généralisation

Abstract: The temporal heterogeneity sometimes confusing for students learning French language, leads us to ask ourselves about the different representations strong, complex representations, due to the plurality of temporal modalities of the target language. Thus we are witnessing a phenomenon of generalization in the use of verb tenses in Arabic to the French language generating the constraints in the appropriate use of tenses and their nuances.

Keywords: Learning, French verbs, contact languages, generalization error.

الملخص: يكون في بعض الأحيان تباين الأزمنة مربكا للطلاب في تعلم اللغة الفرنسية، و هذا يدفعنا إلى أن نسأل أنفسنا عن مختلف التصورات القوية والمعقدة، المتعلقة بتعدد الوسائل الزمنية في اللغة المستهدفة. هكذا نشهد ظاهرة التعميم في استخدام الأزمنة الفعلية من العربية إلى الفرنسية وهذا الأمر يفرض قيود على الاستخدام المناسب للأزمنة الفعلية ودرجاتها المختلفة.

الكلمات المفتاحية: النعلم - نظام الأفعال الفرنسية - احتكاك اللغات - خطأ التعميم.

Face à la diversité des modalités temporelles du système verbal français, les apprenants algériens ne différencient pas les domaines d'expérience, c'est-à-dire l'univers du réel et l'univers du virtuel et de l'irréel. Ces élèves ignorent que le mode indicatif confirme la réalisation effective ou attendue des actions, d'où contraintes d'emploi des temps appropriés et de leurs nuances.

Exemple d'erreurs:

- «on dit que Omar soit gravement malade depuis une semaine».
- «les gens disent que la mer soit calme demain».

Devant une telle contrainte, comment peut-on envisager un dispositif pédagogique à même de remédier à cette confrontation de deux notions temporelles émanant d'une langue maternelle (arabe dialectal) et d'une langue étrangère (français) génératrice de représentations sinon nuancées du moins erronées ? Nous dirons que la linguistique contrastive permet de révéler des interférences de tous genres : d'ordre lexical, orthographique, grammatical et encore celles qui concernent la difficulté pour l'élève à réinvestir ses connaissances.

Cependant, il faut savoir que l'apprenant algérien est pris en charge par un enseignement essentiellement en langue arabe dès son accession à l'école. La langue arabe enseignée possède ses propres caractéristiques de fonctionnement grammatical, verbe + sujet + objet d'une part, et d'un nombre limité de mode de conjugaison : le passé « El Maadhi », le présent et/ou le futur « El-Moudari,», d'autre part.

Ainsi, psychologiquement parlant, pour l'apprenant algérien de langue arabe, l'axe du temps se limite à trois niveaux et tout son cursus n'est basé que sur cela, et donc aussi sa culture. L'ajout de l'enseignement du français ne va pas se faire d'une manière aisée. Cet apprenant va se trouver confronté à une langue où les modalités temporelles sont nombreuses, variées et surtout nuancées.

En effet, pour les temps du passé du français, par exemple, quand l'action est terminée dans le passé, «Hier, il a plu toute la journée», il y a emploi du passé composé, et quand l'action marque une action brève dans le passé, cette action ne dure pas, il y a emploi du passé simple : « je fis mon devoir «. L'imparfait marque un fait en train de se dérouler dans la durée (au passé), qui n'est pas achevée, donc une action imparfaite : «Comme le soir tombait, l'homme arriva» ; ajoutons à ceci l'emploi des auxiliaires être et avoir qui n'existent pas en langue arabe. Ainsi, toujours sous un angle psychologique, l'apprenant algérien est tenu d'agrandir sa vision temporelle du temps du passé pour lequel il n'y avait jusqu'alors qu'un temps exprimant le passé, à savoir le «Maadhi». De cette situation va naître chez cet apprenant une déstabilisation.

En effet, les premières questions qui vont se poser à lui sont : quel temps utiliser ? Ce passé est-il lointain ou proche ? Qu'utiliser : le passé composé ou l'imparfait ? Quel auxiliaire utiliser, être ou avoir ? Quelle terminaison est la plus juste ? Autant de questions, dont il ignore les réponses, et qui vont être à l'origine des erreurs qu'il produit dans ses copies.

Aussi cet apprenant ira-t-il puiser dans des stratégies, des moyens de réponse. Quelles sont ces stratégies ? :

- l'évitement quand jugeant trop difficile certaines structures, l'apprenant va purement et simplement les sauter en n'y répondant pas, afin de ne pas commettre d'erreurs,

- le suremploi par l'emploi très fréquent d'une forme particulière précise qu'il adaptera à toutes les situations rencontrées,
- la surgénéralisation en utilisant une règle là où il ne faut pas,
- La simplification en ayant recours à des formes simples là où il devrait y répondre par des formes complexes.

La tendance des locuteurs algériens est double : soit de réduire et d'assimiler ces modalités verbales à ceux qui correspondent à leur langue maternelle ; soit de surgénéraliser une règle qu'ils ont déjà intériorisée, ce qui fait apparaître dans les énoncés en langue seconde des formes non-adaptées au français.

Si l'apprentissage et l'utilisation judicieuse des temps verbaux posent tant de problèmes aux élèves algériens, c'est aussi parce que la plupart des ouvrages existants partent du principe implicite que les temps verbaux supportent à eux seuls toute l'ossature temporelle d'une phrase ou d'un texte. Or, il suffit de regarder un court instant un extrait de texte pour se rendre compte que le temps du verbe ne reflète qu'une partie de la temporalité de la phrase. Les temps verbaux entrent en interaction (quand ce n'est pas en concurrence) avec d'autres phénomènes. Le français dispose de plusieurs modes, de plusieurs temps et de plusieurs formes, l'arabe scolaire et l'arabe dialectal ne disposent que d'un registre très réduit. Ils disposent de deux aspects pour exprimer la notion de temps : l'accompli et l'inaccompli.

Les modalités aspectuelles offrent donc en arabe algérien une structure plus simple qu'en français. On y distingue trois modalités au lieu de cinq en français. Il s'agit des modalités suivantes:

- 1. indicatif / impératif,
- 2. accompli / inaccompli,
- 3. forme simple / modalité / kân / ou modalité / kun /.

A titre indicatif, nous élaborons un petit tableau des différentes formes en arabe avec des traductions françaises correspondantes. Nous prenons l'exemple du verbe «darasa» = il a étudié. Nous choisissons arbitrairement la première personne du singulier :

Indicatif

- Simple: - Composé:	Inaccompli «adros» «kunt nodros»	Accompli « drast» « kunt drast »
	J'étudiais	J'avais étudié

On remarque que les modalités aspectuelles sont marquées :

- par l'antéposition (ici «a» \rightarrow adros) ou la postposition (ici «t» \rightarrow drast) de la marque de personne,
- par l'utilisation de l'auxiliaire «kunt» ou «?akun».

Concernant les traductions françaises correspondantes aux modalités aspectuelles en arabe algérien écrites ci-dessus, il s'agit seulement de points de repère. Le découpage sémantique, en réalité est différent. Seule la modalité indicatif/impératif rappelle le monème français correspondant. Pour le reste, le rapprochement avec le tableau des modalités aspectuelles du français montre :

- que l'idée de «passé» n'est pas prise en charge en arabe par deux modalités (non actuel et accompli) mais par une seule (l'accompli). Cette dernière modalité est très difficile à traduire en français. Elle peut, par exemple, correspondre à l'idée de «soudaineté»,
- que les formes composées n'ont ni les mêmes valeurs qu'en français, ni le même fonctionnement, puisque les deux éléments se conjuguent,
- que l'arabe algérien possède des effets de sens inconnus du français, tels le duratif ; mais, en général, on ajoute, avant le verbe, l'élément « ? « au présent (exemple « ?adros» : je suis en train d'étudier) ou bien on lie l'auxiliaire kunt et le verbe au passé ou au parfait (exemple : kunt ? adros = j'ai été en train d'étudier).

Ne pouvant s'habituer à la variété de temps et de modes du système linguistique français, et ne pouvant faire correspondre à chaque contexte le temps exigé, l'élève algérien choisit le temps qui lui semble traduire celui qu'il emploie dans sa langue maternelle.

Emploi du présent à la place d'un temps passé :

1 - «puis c'était les invités qui arrivent» «wa kânou (accompli) 'edd'yaaf idjou «(inaccompli) Pour : ...les invités qui arrivaient.

2 - «J'ai vu le soleil qui *brille». «Shaft (accompli) eshams tebroq «(inaccompli) Pour : j'ai vu le soleil qui brillait.

3-»Je lui ai demandé si je peux». sa 'e l t ou ilâ naqdar accompli si pronom + verbe (inaccompli) (sujet) Traduction littérale: ai demandé je lui si je peux En français : je lui ai demandé si je pouvais.

Dans le système verbal du français, système où à chaque contexte et à chaque situation correspondent un temps et un mode appropriés, la spécificité et les nuances de chaque temps, ne sont pas des concepts faciles à saisir et à acquérir par un élève algérien, habitué à un système simple à deux aspects. Par ailleurs, il est important d'ajouter que les problèmes rencontrés par l'apprenant algérien dans l'expression des temps verbaux du français, à l'écrit et à l'oral, proviennent de difficultés d'ordre :

a) linguistique

- familiarisation insuffisante avec certains temps verbaux et donc vision fragmentaire de ces temps. Dans le cas du récit, par exemple, le contenu que va produire cet apprenant en classe, sera peut être « tronqué et amputé du passé simple» (Fournier ,1992 :117) ;
- mélange passé simple/passé composé : alors que le passé simple caractérise le récit historique, selon Emile Benveniste (1966 :266), «le passé composé est un temps du discours.»

Avec Harald Weinrich (1973:30), ce mélange crée une modification de «l'attitude de locution, un passage du commentaire au récit ou du récit au commentaire « ; ce qui crée aussi une opposition des niveaux de langue car «le passé simple signale un art » et s'oppose « à d'autres formes (...) plus proches de la parole, le présent ou le passé composé.»

- b) d'erreurs ayant pour origine l'interférence de la langue arabe où l'expression des temps diffère de celle du français :
 - l'absence du conditionnel en arabe où ce temps s'exprime grâce aux particules telles que « sa » ou « sawfa » ;
 - l'absence du plus-que-parfait dans la langue arabe. Alors que le français dispose de deux façons d'exprimer deux événements successifs comme l'expliquent B. Combettes, J. Fresson et R. Tomassone (1978-1979: 76): il lut; il sortit / il sortit; il avait lu, l'arabe exprime l'antériorité par «la forme «kana» ou «qad» ou «kana qad» devant une forme verbale à l'accompli « (Abii Aad, 2001:156).

Quant à la syntaxe verbale française, elle est réduite par nos élèves, surtout pour ce qui concerne les modes, à la seule opposition modale de leur langue maternelle.

En effet, le mode le plus employé est le mode indicatif, surtout aux temps présent, passé composé et imparfait. Les modes subjonctif et conditionnel sont pratiquement très peu usités.

Exemple:

```
"Quand... va finit".
Pour: ......va finir.
"...si je peux revient l'après midi".
Pour: si je peux revenir...
```

Ces données, montrent à quel point les apprenants algériens ignorent les contraintes du français ; mais il nous semble que les structures de la langue maternelle encouragent considérablement l'ignorance ou, du moins, le non fonctionnement de ces contraintes morpho-syntaxiques en français. En effet, l'infinitif n'existe pas en langue maternelle. Le verbe est toujours accompagné de la modalité personnelle amalgamée à la modalité aspectuelle.

Pour conclure ce petit travail, nous dirons que l'identification des erreurs et de leurs origines possibles faciliterait la remédiation aux difficultés des élèves en

ciblant mieux l'enseignement/apprentissage des temps verbaux dans le cadre de la rédaction narrative. Bien plus, l'implication des linguistes et des didacticiens, ayant déjà bénéficié d'une expérience dans ce domaine, pourrait permettre une démarche de qualité à la fois dans la mise en place d'un programme d'apprentissage progressif et la prévention d'erreurs en matière d'emploi des temps verbaux que l'apprenant algérien est susceptible de faire.

Il est important aussi d'apprendre à l'élève certaines règles qui régissent l'emploi des temps du français, système très complexe qui pose les mêmes contraintes pour les apprenants natifs. Ensuite, faire en sorte que le dispositif pédagogique et les contenus enseignés notamment en français, soient riches en verbes qui expriment des actions variées, un enseignement qui prend sérieusement en compte d'anciens réflexes temporels contraignants.

Il est également nécessaire de tirer des connaissances des ouvrages en méthodologie qui ne sont pas inutiles tels celui de Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2003) : tendances pédagogiques à travers les différentes époques, définition de la grammaire, rôle de la grammaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère, notion de norme, enseigner une grammaire implicite ou une grammaire explicite, etc.

Il ne s'agit pourtant pas de se dépouiller d'anciens réflexes linguistiques mais de les réconcilier avec de nouveaux réflexes acquis. Il est utile de montrer à l'apprenant que la phrase en arabe présente des particularités temporelles inhérentes au système temporel arabe et qu'en français il convient de faire appel à des catégories temporelles plus complexes et plus nuancées. Enfin, il incombe à l'enseignant d'utiliser des exercices de réemploi des différents temps verbaux, des exercices de conjugaison...Il reste essentiel que cet apprentissage se fasse d'une manière progressive en allant du plus simple au plus complexe.

Bibliographie

Abi Aad, A. 2001, Le système verbal de l'arabe comparé au français. Paris : Maisonneuve et Larose.

Barthes, R. 1953. Le degré zéro de l'écriture. Paris : Seuil.

Combettes, B., Fresson J., Tomassone R.1978. 1979. *Bâtir une grammaire*. Paris : Delagrave.

Benveniste, E. 1966. Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard.

Cuq, J.-P. et Gruca, I. 2003. Cours de didactique du Français Langue Etrangère et du Français Langue seconde. Grenoble : PUG, Coll. FLE.

Fournier, J.M. 1993.La grammaire du collège. Paris : INRP.

Weinrich, H. 1973. Le temps. Paris: Seuil.